



VILLE DE
CREST

ARRÊTE MUNICIPAL modificatif n° 2025 - 95

Prescrivant l'enquête publique conjointe pour :

- La modification n°2 du Plan Local D'Urbanisme (PLU)
- La modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des Monuments Historiques

Stéphanie KARCHER, Maire de CREST,

Vu le code de l'Urbanisme, et notamment les articles L.153-36 et 153-44 ;

Vu le code de l'Environnement, et notamment les articles des chapitres III du titre II du livre 1^{er} ;

Vu le décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R.123-11 du code de l'Environnement ;

Vu l'arrêté municipal n°2024-778 du 18 octobre 2024 proposant une modification du Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques,

Vu l'arrêté municipal n° 2025-67 en date du 11 février 2025 prescrivant la modification du Plan Local d'Urbanisme ;

Vu l'arrêté municipal n°2024-778 du 18 octobre 2024 proposant une modification du Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques,

Vu les pièces du dossier de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme, soumis à l'enquête publique,

Vu les pièces du dossier de modification du Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques, soumis à l'enquête publique,

Vu la décision n° E25000016/38 en date du 05/02/2025 de M. le vice-président du tribunal administratif de Grenoble désignant M. Alain FAYOLLE, en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur André ROCHE, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

ARRÊTE

Article 1 : Il sera procédé à une enquête publique conjointe sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Crest, **ET** sur la modification du Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques, **pour une durée de 19 jours, du 24 mars 2025 à 9 h00, jusqu'au 11 avril 2025 à 17h00.**

 #VilledeCrest

 Ville de Crest

 Ville de Crest

Objets de l'enquête publique :

1. S'agissant de la modification n° 2 du PLU :

Hôtel de Ville

Place du Docteur-Rozier
B.P. 512 -26401 Crest cedex
04 75 76 61 10
admin@mairie-crest.fr
www.ville-crest.fr

Commune de Crest / Arrêté municipal 2025- 95

- créer deux sous-zones en UI afin de permettre le développement d'activités économiques existantes avec modification des règles écrites (article 6 et article 10),
- clarifier l'écriture relative aux règles de stationnement relevant de l'annexe 2,
- apporter des modifications ponctuelles, rectifier des incohérences ou clarifier des points du règlement afin d'en améliorer sa rédaction,
- modifier plusieurs dispositions écrites de l'OAP 1 relative à l'implantation des bâtiments, la hauteur et les éléments de programmation (espaces verts et composantes urbaines),
- modifier l'annexe 3 sur la protection des éléments du patrimoine remarquable, pour intégrer des précisions sur les règles concernant les enseignes.

2. S'agissant de la modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques : inclure au périmètre actuel, la rive Est de la rue de la Calade, ainsi que l'avenue Fayolle, des rues Nancy Bertrand, Jean Rousset et Gustave André.

Article 2 : Conformément aux articles R.104-33 à R.104-37 du code de l'urbanisme, la commune a saisi l'**autorité environnementale** pour un examen au cas par cas le 26 juillet 2024. L'avis n° 2024-ARA-AC-3543 de l'autorité environnementale, qui conclut à l'absence d'incidence sur l'environnement, fait partie du dossier d'enquête publique.

Article 3 : M. Alain FAYOLLE, urbaniste territorial retraité, a été désigné en qualité de **commissaire enquêteur** par le vice-président du tribunal administratif le 5 février 2025. Monsieur André ROCHE, ingénieur des travaux publics de l'État retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le vice-président du tribunal administratif le 5 février 2025.

Article 4 : Chacun pourra prendre connaissance des dossiers au siège de l'enquête publique en mairie de Crest, Place du Docteur Maurice Rozier. Les pièces des deux dossiers, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de CREST, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00
- le samedi de 09h00 à 12h00.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-crest.fr

Un poste informatique sera mis à disposition du public en mairie, pour la consultation du dossier d'enquête publique.

Article 5 : Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur, pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie de Crest :

- sur le registre papier disponible en Mairie de Crest, aux horaires d'ouverture.
- par courrier postal à l'adresse : Monsieur le Commissaire enquêteur, Hôtel de Ville, Place du Docteur Maurice Rozier- 26 400 Crest
- par mail, à l'adresse : enquete.PLU@mairie-crest.fr

Les observations reçues par voie électronique (courriel) et les courriers postaux seront annexés au registre papier.

Article 6 : Le commissaire enquêteur recevra le public, en mairie de Crest, au service urbanisme :

- le lundi 24 mars 2025 de 9h00 à 12h00.
- le vendredi 11 avril 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Article 7 : Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées par courrier auprès de Madame le Maire - enquête publique PLU en Mairie de Crest, Place Docteur Rozier – 06400 CREST, ou par téléphone au 04 75 76 61 27, service Urbanisme.

Article 8: A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire - enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Crest le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie et sur le site internet de la mairie pendant un an.

Article 9: A l'issue de l'enquête, les propositions de modification n°2 du PLU et de modification du PDA, éventuellement complétées pour tenir compte des avis qui ont été joints aux dossiers, des observations du public et du rapport du Commissaire-enquêteur, seront approuvées par le Conseil Municipal, qui est l'autorité compétente pour procéder par délibération à l'approbation de ces deux projets .

Article 10: Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du département de la Drôme et au Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

Article 11: Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié 15 jours avant le début de celle-ci, et rappelé dans les 8 premiers jours de l'enquête, dans deux journaux d'annonces légales diffusés dans le Département.

L'avis d'enquête publique sera affiché à la mairie et sur divers panneaux habituels d'information situés sur le territoire de la commune ;

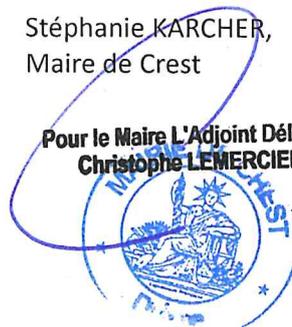
Cet avis sera également publié sur le site internet de la mairie : www.mairie-crest.fr ;

Article 12: L'arrêté n° 2025-91 du 28 février 2025 prescrivant l'enquête publique conjointe pour la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques est abrogé. Une copie du présent arrêté sera adressé à Monsieur le préfet du département de la Drôme

Fait à CREST, le 4 MARS 2025

Stéphanie KARCHER,
Maire de Crest

Pour le Maire L'Adjoint Délégué
Christophe LEMERCIER





CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée Stéphanie KARCHER, Maire de la commune de Crest, certifie l'affichage dématérialisé du document ci-dessous, dans son intégralité, sur le site Internet de la ville (<https://www.mairie-crest.fr/>) :

Arrêté ARR2002595 du 04/03/2025

Objet : Prescription d'une enquête publique conjointe pour la modification 2 du PLU et la modification du Périmètre délimité des abords

Date de début d'affichage : 04/03/2025

Date de fin d'affichage : 03/05/2025

Fait pour servir et valoir ce que de droit,
Le 13/03/2025

Le Maire,
Stéphanie KARCHER



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CREST

ENQUÊTE PUBLIQUE relative aux Projets de modification n° 2 du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) et de modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques

Par arrêté n° 2025-95 du 4 mars 2025, le Maire de Crest a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU, et la modification du Périmètre Délimité des Abords des Monuments Historiques.

Cette enquête portera sur la création de deux sous-zones en UI afin de permettre le développement d'activités économiques existantes ; la clarification des règles relatives au stationnement ainsi que d'autres points du règlement ; la modification de plusieurs dispositions écrites de l'OAP 1 pour la modification n° 2 du PLU. Elle portera également sur l'extension du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques à la rive Est de la rue de la Calade, ainsi que l'avenue Fayolle, des rues Nancy Bertrand, Jean Rousset et Gustave André.

Monsieur Alain FAYOLLE, urbaniste territorial retraité, a été désigné **commissaire enquêteur** par le tribunal administratif et Monsieur André ROCHE, ingénieur des travaux publics de l'État retraité, **commissaire enquêteur suppléant**.

L'enquête publique se déroulera en mairie du 24 mars 2025 à 9 h00, jusqu'au 11 avril 2025 à 17h00 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 24 mars de 9 h00 à 12h00 et le vendredi 11 avril de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier en Mairie (sur support papier et sur un poste informatique) et sur le site internet de la Commune (www.mairie-crest.fr); Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignait sur le registre papier d'enquête prévu à cet effet en mairie, soit en les adressant par voie postale en mairie au Commissaire-enquêteur (Place du Docteur Rozier – 26400 Crest) ou par mail (enquete.PLU@mairie-crest.fr). Le commissaire enquêteur les visera et les annexera audit registre.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Mme Florence RICHARD, responsable du service urbanisme, Mairie de Crest, Place du Docteur Rozier, 04 75 76 61 27.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Crest, aux jours et heures habituels d'ouverture, où ils pourront être consultés, dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Le Maire,

Stéphanie Karcher.

Crest, le 7 mars 2025

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE
PROVISOIRE**

Je soussignée, Stéphanie KARCHER, Maire de Crest, atteste que l’avis d’enquête publique conjointe :

- pour la modification n°2 du PLU et
- pour la modification du Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques

a été affichée dans les lieux prévus à cet effet (en mairie principale, aux services techniques et au CCAS) à compter du 7 mars 2025 et sera maintenu pendant tout le temps de l’enquête publique, à savoir jusqu’au 11 avril 2025.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Stéphanie KARCHER
Maire de Crest



 #VilledeCrest

 Ville de Crest

 Ville de Crest

Hôtel de Ville

Place du Docteur-Rozier
B.P. 512 -26401 Crest cedex
04 75 76 61 10
admin@mairie-crest.fr
www.ville-crest.fr

Délégations de services

MAIRIE DE TULETTE

Avis de concession

Mme Sylvie MOLINIÉ - Maire
15 rue de Verdun 26790 Tulette Tél : 04 75 98 32 02
mél : mairie@tulette.fr
web : <https://www.tulette.fr/>
SIRET 21260357500011
Objet : EXPLOITATION DU CAMPING ET DE SA BUVETTE
Contrat de concession de service - Délégation de service public
Type de marché : Services
Procédure : Concession
Code NUTS : FR
Lieu d'exécution : 143 rue du Château
26790 Tulette
Classification CPV :
Principale : 55220000 - Services de terrain de camping
Délégation
Conditions de participation
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 70% Projet Personnel concernant la gestion du service 30% Prix
Remise des offres : 26/03/25 à 09h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE TULETTE
15 rue de Verdun 26790 Tulette Tél : 04 75 98 32 02
Envoi à la publication le : 04/03/25
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

451239600

Avis d'attribution



SDIS DE LA DRÔME

Avis d'attribution

Mme Marie-Pierre MOUTON - Présidente du Conseil d'administration
235 route de montelier 26905 VALENCE - CEDEX9
Tél : 04 75 82 72 00
mél : marchespublics@sdis26.fr
web : <http://www.sdis26.fr>
SIRET 28261200100028
Objet : Extension et restructuration du centre d'incendie et de secours BEAUFORT SUR GERVANNE
Référence acheteur : 2024003PA3
Nature du marche : Travaux
Procédure adaptée
Classification CPV :
Principale : 45262800 - Travaux d'extension de bâtiments
Attribution du marché
LOT N° 01 - TERRASSEMENT - VRD - GROS OEUVRE
Ce lot a été déclaré SANS SUITE.
LOT N° 02 - CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - ENDUIT SUR ISOLANT
Nombre d'offres reçues : 3
Date d'attribution : 03/09/24
Marché n° : 202406900000
A.J.S. CONSTRUCTION BOIS, 550 ALL RENE HIGONNET,
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE
Montant HT : 65 808,39 €
LOT N° 03 - MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES
Ce lot a été déclaré SANS SUITE.
LOT N° 04 - PLATRERIE - PEINTURE
Ce lot a été déclaré SANS SUITE.
LOT N° 05 - CARRELAGE - FAIENCE
Ce lot a été déclaré SANS SUITE.
LOT N° 06 - PORTE SECTIONNELLE
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 02/09/24
Marché n° : 202407000000
MG FERMETURES, 1 RUE BERNARD MOREL,
26140 ANNEYRON
Montant HT : 4 448,36 €
LOT N° 07 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC - ELECTRICITE
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 27/08/24
Marché n° : 2024071
APOOLPI, 64 CHE DE L UBAC, 26400 PIEGROS-LA-CLASTRE
Montant HT : 57 500,00 €
Envoi le 04/03/25 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info/acheteur/sdis26/>

451213500



SDIS DE LA DRÔME

Avis d'attribution

Mme Marie-Pierre MOUTON - Présidente du Conseil d'administration
235 route de montelier 26905 VALENCE - CEDEX9
Tél : 04 75 82 72 00
mél : marchespublics@sdis26.fr
web : <http://www.sdis26.fr>
SIRET 28261200100028
Objet : Extension et restructuration du centre d'incendie et de secours BEAUFORT SUR GERVANNE
Référence acheteur : 2024003PA03
Nature du marche : Travaux
Procédure adaptée
Classification CPV :
Principale : 45262800 - Travaux d'extension de bâtiments
Attribution du marché
LOT N° 01 - TERRASSEMENT - VRD - GROS OEUVRE
Nombre d'offres reçues : 8
Date d'attribution : 17/02/25
Marché n° : 202501600000
F.T CONSTRUCTIONS, ZI DE RAMAS, 07250 LE POUZIN
Montant HT : 87 838,09 €
LOT N° 03 - MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES
Nombre d'offres reçues : 5
Date d'attribution : 17/02/25
Marché n° : 202501700000
MENUISERIE THEROND, 128 CHE DES HUGUENOTS,
26000 VALENCE
Montant HT : 31 798,97 €
LOT N° 04 - PLATRERIE - PEINTURE
Nombre d'offres reçues : 3
Date d'attribution : 17/02/25
Marché n° : 202501800000
THEROND PLAFOND, PL EDMOND REGNAULT,
26000 VALENCE
Montant HT : 43 770,63 €
LOT N° 05 - CARRELAGE - FAIENCE
Nombre d'offres reçues : 3
Date d'attribution : 17/02/25
Marché n° : 202501900000
SAS RIGOUDY, 7 RUE DU PROGRES,
26270 SAULCE-SUR-RHONE
Montant HT : 8 335,03 €
Envoi le 04/03/25 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info/acheteur/sdis26/>

451213600

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE DE PONT DE L'ISERE

le MAIRE DE PONT DE L'ISERE COMMUNIQUE
Par arrêté du 27 Janvier 2025, une enquête publique est prescrite pour le classement dans le domaine public communal de parcelles de voiries des lotissements : Les Perdigolles, et régularisation d'une parcelle Lotissement « Les virieux I » est prescrite du 3 Mars 2025 au 17 Mars 2025
Au cours de cette période, un dossier et un registre seront déposés en mairie où tout intéressé pourra consigner ses observations aux jours et heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur.
M. Bernard BRUN, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la mairie les :
- 10 Mars 2025 de 17 H à 19 H

446343000

Plan local d'urbanisme



COMMUNE DE CREST

Avis d'enquête publique

ENQUÊTE PUBLIQUE relative aux Projets de modification n° 2 du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) et de modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques
Par arrêté n° 2025-95 du 4 mars 2025, le Maire de Crest a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU, et la modification du Périmètre Délimité des Abords des Monuments Historiques.
Cette enquête portera sur la création de deux sous-zones en UI afin de permettre le développement d'activités économiques existantes ; la clarification des règles relatives au stationnement ainsi que d'autres points du règlement ; la modification de plusieurs dispositions écrites de l'OAP 1 pour la modification n°

2 du PLU. Elle portera également sur l'extension du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques à la rive Est de la rue de la Calade, ainsi que l'avenue Fayolle, des rues Nancy Bertrand, Jean Rousset et Gustave André.

Monsieur Alain FAYOLLE, urbaniste territorial retraité, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif et Monsieur André ROCHE, ingénieur des travaux publics de l'Etat retraité, commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera en mairie du 24 mars 2025 à 9 h00, jusqu'au 11 avril 2025 à 17h00 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 24 mars de 9 h00 à 12h00 et le vendredi 11 avril de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier en Mairie (sur support papier et sur un poste informatique) et sur le site internet de la Commune (www.mairie-crest.fr);

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignnant sur le registre papier d'enquête prévu à cet effet en mairie, soit en les adressant par voie postale en mairie au Commissaire-enquêteur (Place du Docteur Rozier - 26400 Crest) ou par mail (enquete.PLU@mairie-crest.fr).

Le commissaire enquêteur les visera et les annexera audit registre.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Mme Florence RICHARD, responsable du service urbanisme, Mairie de Crest, Place du Docteur Rozier, 04 75 76 61 27.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Crest, aux jours et heures habituels d'ouverture, où ils pourront être consultés, dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Le Maire, Stéphanie Karcher.

451140200

VIES DES SOCIÉTÉS

Transferts de siège social

ARDECHE LOISIRS ET EVENEMENTS

Aux termes d'un ASSP en date du 04/03/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ARDECHE LOISIRS et EVENEMENTS
Objet social :

1. L'organisation de balades et visites gourmandes
2. Commerce de détail de produits du terroir
3. La production de spectacles vivants.
4. L'activité d'agence événementielle : La création, conception, réalisation, organisation et communication d'événements privés ou professionnels : séminaires, conférences, réceptions, conventions, programmes de motivation ou de cohésion d'équipe, comités de direction, événements VIP, conseils d'administration.
5. La location de matériel de sonorisation et d'éclairage avec prestation de régie et fourniture de tous matériels, supports et articles nécessaires aux manifestations
6. La fourniture de prestations de service d'assistance administrative, de conseil en entreprises et formation.

Siège social : 791 chemin du Fez, 07150 VALLON PONT D ARC
Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AUBENAS

Gérance : Monsieur COGNON Antoine, demeurant 791 chemin du Fez, 07150 VALLON PONT D ARC

Antoine Cognon

451250900

VENTES AUX ENCHÈRES

Ventes judiciaires



CREDIT MUNICIPAL DE VALENCE

Vente aux enchères publiques

HOTEL DES VENTES 352, rue Faventines VALENCE

Judi 13 mars 2025

Bijoux anciens et modernes

Pièces en or

Estampe signée César

Objets non visibles sur place,

Présentation sur projection à l'écran

Judi 13 mars à 9h

VENTE à 9h30

www.cmavignon.com

450590400

ANNONCES LEGALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - 1^{er} avis COMMUNE DE CREST

ENQUÊTE PUBLIQUE relative aux Projets de modification n° 2 du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) et de modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques

Par arrêté n° 2025-95 du 4 mars 2025, le Maire de Crest a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU, et la modification du Périmètre Délimité des Abords des Monuments Historiques.

Cette enquête portera sur la création de deux sous-zones en UI afin de permettre le développement d'activités économiques existantes ; la clarification des règles relatives au stationnement ainsi que d'autres points du règlement ; la modification de plusieurs dispositions écrites de l'OAP 1 pour la modification n° 2 du PLU. Elle portera également sur l'extension du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques à la rive Est de la rue de la Calade, ainsi que l'avenue Fayolle, des rues Nancy Bertrand, Jean Rousset et Gustave André.

Monsieur Alain FAYOLLE, urbaniste territorial retraité, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif et Monsieur André ROCHE, ingénieur des travaux publics de l'État retraité, commissaire enquêteur suppléant. L'enquête publique se déroulera en mairie du 24 mars 2025 à 9 h00, jusqu'au 11 avril 2025 à 17h00 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Maire, Stéphanie Karcher.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 24 mars de 9 h00 à 12h00 et le vendredi 11 avril de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier en Mairie (sur support papier et sur un poste informatique) et sur le site internet de la Commune (www.mairie-crest.fr); Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignants sur le registre papier d'enquête prévu à cet effet en mairie, soit en les adressant par voie postale en mairie au Commissaire-enquêteur (Place du Docteur Rozier - 26400 Crest) ou par mail (enquête.PLU@mairie-crest.fr). Le commissaire enquêteur les visera et les annexera audit registre. La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Mme Florence RICHARD, responsable du service urbanisme, Mairie de Crest, Place du Docteur Rozier, 04 75 76 61 27.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Crest, aux jours et heures habituels d'ouverture, où ils pourront être consultés, dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

MEMO

PHARMACIES DE GARDE À consulter sur le site internet www.servigardes.fr. Également au 08 25 74 20 30 (0.15€ la min).

URGENCES Gendarmerie : 17 Pompiers : 18 / Samu : 15 Depuis un portable : 112

MÉDECINS DE GARDE Par appel préalable au 15

MAIRIE DE CREST • Rencontre avec le maire Mme Stéphanie Karcher vous reçoit sur rendez-vous. Contacter le 04 75 76 61 15. • Permanences des adjoints de 9h à 11h30, salle de réunion, 2^e étage. - Samedi 8 mars : M. Boris Transinne, adjoint au maire

chargé de la jeunesse et de la culture. - Samedi 15 mars : Mme Ruth Azaïs, adjointe au maire chargée des affaires sociales et du jumelage.

ÉPI-CENTRE CREST Espace numérique, rue Aristide Dumont. Tél. 04 75 25 14 33 E-mail : epicentre@gv5.fr - Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

DÉCHETTERIES • 3CPS-Cœur de Drôme • Crest, quai Pied-Gai. Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi et le vendredi de 14h à 17h. Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. • Aouste-sur-Sye Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mer-

credi de 8h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. • Saillans, les Chapelains Le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 8h à 12h.

• CCVD-Brunelle/Eurre 04 75 25 12 94. Du lundi au samedi, sauf le mercredi, de 8h à midi et de 13h30 à 16h45

• CCDB-Pays de Bourdeaux - Jeudi : 9h-12h - Samedi : 9h-12h et 14h-17h

• Beaufort-sur-Gervanne 04 75 25 43 82. Les mercredis et samedis de 8h à midi et de 13h30 à 16h45.

RECYCLERIES • Recyclerie l'Or des Bennes 82, chemin du Grand-Saint-Jean, ZI Pied-Gai à Crest. Boutique + dons : mercredi et samedi, de 10h à 18h. Boutique seulement : vendredi, de 13h30 à 18h. www.lordesbennes.fr

• Bricothèque La Chignole La Chignole, c'est le bricolage pour tous-tes! Venez pour acheter des matériaux, faire des dons (en bon état), emprunter des outils mutualisés, participer à des ateliers, bricoler sur place... + participer à un atelier réparation le 1^{er} samedi du mois (14h-17h). La Chignole se

trouve juste après L'Or des Bennes (adresse ci-dessus). On est ouvert les mercredis et vendredis de 13h30 à 18h, les samedis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. Toutes les infos utiles sur lachignole.org

MESSES ET CULTES • Sainte Famille du Crestois Samedi 8 mars : - 18h à Aouste Dimanche 9 mars : - 9h à Montoisson - 10h à Allex (St-Maurice) - 10h45 à Crest Samedi 15 mars : - Marche évangile de Vercheny à Aurel. Départ à 13h devant la coopé de Vercheny. Messe à 16h à l'église d'Aurel. Renseignements 06 12 91 42 07 ou 06 76 73 34 21. - 16h à Aurel - 18h à Aouste Dimanche 16 mars : - 9h à Montoisson - 9h15 à St-Sauveur-en-Diois - 10h à Allex (St-Maurice) - 10h45 à Crest et Bourdeaux • Église protestante unie Dimanche 9 mars : - 10h30 à Crest. AG de l'EPU du Crestois. Dimanche 16 mars : - 10h30 à Beaufort

• Église protestante évangélique Culte le dimanche de 10h30 à 11h30. Salle des fêtes, 34, rue des Alpes à Crest.

Le Crestois Journal de la Vallée Pour une presse libre et indépendante dans la vallée Envoyez vos dons ! https://donorbox.org/le-crestois

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CORROYER SAS en liquidation Au capital de 20 000 euros Siège social : 119, Route de Valence - 2C, les Deux Ours - 26200 MONTEILIMAR Siège de liquidation : 5 Impasse Fernand Ravisa - 26200 MONTEILIMAR 831 434 741 RCS ROMANS SUR ISERE

L'AGE du 28/02/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Eric CORROYER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 28/02/2025. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du TC de ROMANS SUR ISERE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

DISSOLUTION ANTICIPÉE

APC SASU en liquidation au capital de 1 500 euros Siège social : 100 Impasse des Jardins-26400 AOUSTE-SUR-SYE 912 251 543 RCS ROMANS SUR ISERE

Par décision du 28/02/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société au 28/02/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Julien AUDIRAC, 100 Impasse des Jardins-26400 AOUSTE-SUR-SYE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, adresse ou la correspondance devra être envoyée et les actes/documents concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt au Greffe du TC de ROMANS SUR ISERE, en annexe au RCS des actes et pièces relatifs à la liquidation.

Pour avis Le Liquidateur

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MARULA CAP SAS en liquidation au capital de 100 euros Siège social/Siège de liquidation : 211, la Vialle-Maison Renaissance 26460 BOURDEAUX 830 065 629 RCS ROMANS SUR ISERE

L'AG du 31/12/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Stéphane WOERTHER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2024. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS SUR ISERE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

Le Crestois Journal de la Vallée Habilité à publier les ANNONCES LÉGALES pour le département de la Drôme > A VOTRE SERVICE : pour le département de la Drôme, publication de vos annonces légales, avis administratifs, marchés publics, ventes aux enchères ; pour vos annonces légales hors Drôme, transmission - sans frais supplémentaires - à l'un de nos confrères. Contacts/renseignements : Tél. 04.75.25.00.82 E-mail : legale@le-crestois.fr

Petites annonces



Animaux

• Perdu Minette, couleur tigré fauve, queue gris-noir anneaux. Plaine d'Allex le 10 février. Non pucée. Craintive. Récompense éventuelle. Tél. SMS et message : 06 35 91 37 96 ou 07 66 29 92 87

Location - Demande

• Recherche maison en location à l'année. En campagne avec deux appartements indépendants, à 15 km autour de Crest environ. Pour mon frère et moi, fonctionnaires retraités. Offre sérieuse et solvabilité. Tél. 06 20 83 61 04

Divers

• Peut-être pourriez-vous vous joindre à moi pour un projet d'animations en binôme karaoké, etc. Je dispose d'une sonorisation professionnelle, projecteur, écran et lumières. Contact : geircors-aventure@orange.fr

Petites Annonces À transmettre avant Mardi 12h pour parution le Vendredi suivant.

4^{ème} semaine OFFERTE offre réservée aux particuliers pour 3 semaines achetées

Merci de remplir lisiblement la grille ci-dessous - 1 lettre par case - 1 seule annonce par grille

Grid for filling out the advertisement details.

Dates de Parutions

...../...../..... +/...../..... +/...../..... +/...../.....

Nom/Prénom : Commune :

Modes de règlement : Espèces Chèque CB À facturer

RUBRIQUES :

- Agricole
 Animaux(1)
 Autos-Motos...
 Cours et Leçons
 Divers
 Emploi offres/demandes
 Immobilier achats/ventes
 Locations demandes
 Locations offres
 Mobilier ménager
 Services à domicile
 Sports équipement

- Photo(2) auto-moto-immobilier + 5€
 Domiciliation + 13€

1 Semaine 10€ 2 Semaines 18€ 3 Semaines 23€

Le Crestois - BP 217 - 26401 CREST cedex Contact : 04 75 25 00 82

Grille téléchargeable sur notre site : www.le-crestois.fr
Aucun remboursement suite annulation. Aucun justificatif. Toute annonce non réglée sera considérée comme annulée.
(1) Animaux : n° identification obligatoire pour chiens et chats - (2) Photo : photo privée exclusivement.

Le Crestois

Journal de la Vallée

Hebdomadaire d'informations régionales paraissant le vendredi. Habilité à publier les annonces légales pour le département de la Drôme. Inscrit à la Commission paritaire des publications de presse n° 1228 C 86312 Dépôt légal le 5 juillet 2023 Edité par la Scop Le Crestois - 26400 Crest Tirage : 3000 exemplaires RÉDACTION - ADMINISTRATION - ABONNEMENTS - PUBLICITÉ BP 217 - 26401 CREST Cedex Tél. 04 75 25 00 82 Courriel : journal@le-crestois.fr - Web : www.le-crestois.fr Prix au n° : 2 euros Direction de publication : Clément Chassot Rédaction en chef : Martin Chouraqui Édition : Franswaz Rochette, Caroline Gardet, Philippe Multeau Journalistes : Sophie Sabot, Blandine Filpo Administration : Valérie Vandeputte - 04 75 25 95 04 Abonnements : Perrine Quenu - abonnement@le-crestois.fr (mardi) Publicité : Caroline Gardet - pub@le-crestois.fr - 04 75 25 95 07 Imprimerie : Société marseillaise de presse 62 boulevard de l'Europe - 13127 Vitrolles

Le journal se réserve le droit de refuser tout texte ou photo envoyé après mardi 14 heures.



Pour faire paraître vos annonces le vendredi, n'oubliez pas : MARDI à MIDI, dernier délai pour nous la faire parvenir !

Châteauneuf-du-Rhône ■ Nécrologie Claire Augas, conseillère municipale



Claire Augas avait 62 ans.
Photo fournie par la mairie

Lors du prochain conseil municipal de Châteauneuf-du-Rhône (Sud-Drôme), une chaise sera vide. Claire Augas, conseillère municipale engagée dans l'équipe de la maire Marielle Figuet depuis les élections municipales de 2020, est décédée. « Elle va énormément nous manquer », regrette l'édile.

Cette femme mariée, mère de plusieurs enfants, « qui se réjouissait parce qu'elle allait être grand-mère », a été emportée par le cancer, jeudi 20 mars, à l'âge de 62 ans. « Il s'agit d'une récidive. Son état s'est dégradé subitement », raconte Marielle Figuet. Avant

de poursuivre : « C'était la gentillesse même, le sourire, la joie de vivre. Elle avait aussi beaucoup d'humour et j'appréciais son franc-parler. »

D'après la maire, Claire Augas était aussi une femme « très prévenante, soucieuse pour les autres ». Engagée dans les commissions senior et animation et sport, elle avait aussi pour habitude d'œuvrer bénévolement lors de la fête médiévale, notamment pour la restauration des troupes.

La cérémonie religieuse aura lieu à 10 heures, ce mardi 25 mars, en l'église de Châteauneuf-du-Rhône.

Valence

Monique Poudevigne a célébré ses 100 ans

C'est en présence de Christophe Clet, conseiller municipal à la cohésion sociale et président du CCAS (centre communal d'action sociale), et de Martine Péralde, conseillère municipale aux clubs seniors, que l'Ehpad Marie-France-Préault de Valence fêtait les 100 ans de Monique Poudevigne. Celle-ci est née à Lunéville, en Meurthe-et-Moselle, et a passé toute sa jeunesse à Montpellier. Pour des raisons familiales et professionnelles, elle s'est installée à Valence. Elle a eu une carrière administrative en comptabilité.

Mariée, sans enfant, elle a un frère de 7 ans son cadet. Ayant habité très longtemps rue de Serbie, c'est dans un cadre de vie qu'elle connaît parfaitement, l'Ehpad se situant à deux pâtés de maisons de là,



Martine Péralde et Christophe Clet, élus de la Ville de Valence, ont souhaité un joyeux anniversaire à Monique Poudevigne.

qu'elle vit aujourd'hui.

Pour son anniversaire, la cuisinière de l'établissement avait concocté un magnifique

gâteau. La maison de retraite lui a également offert un parfum et la mairie un beau bouquet de fleurs.

AVIS

Plan local d'urbanisme



COMMUNE DE CREST

Avis d'enquête publique

ENQUÊTE PUBLIQUE relative aux Projets de modification n° 2 du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) et de modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques

Par arrêté n° 2025-95 du 4 mars 2025, le Maire de Crest a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU, et la modification du Périmètre Délimité des Abords des Monuments Historiques.

Cette enquête portera sur la création de deux sous-zones en UI afin de permettre le développement d'activités économiques existantes ; la clarification des règles relatives au stationnement ainsi que d'autres points du règlement ; la modification de plusieurs dispositions écrites de l'OAP 1 pour la modification n° 2 du PLU. Elle portera également sur l'extension du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques à la rive Est de la rue de la Calade, ainsi que l'avenue Fayolle, des rues Nancy Bertrand, Jean Rousset et Gustave André.

Monsieur Alain FAYOLLE, urbaniste territorial retraité, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif et Monsieur André ROCHE, ingénieur des travaux publics de l'Etat retraité, commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera en mairie du 24 mars 2025 à 9 h00, jusqu'au 11 avril 2025 à 17h00 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 24 mars de 9 h00 à 12h00 et le vendredi 11 avril de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier en Mairie (sur support papier et sur un poste informatique) et sur le site internet de la Commune (www.mairie-crest.fr);

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignnant sur le registre papier d'enquête prévu à cet effet en mairie, soit en les adressant par voie postale en mairie au Commissaire-enquêteur (Place du Docteur Rozier - 26400 Crest) ou par mail (enquete.PLU@mairie-crest.fr).

Le commissaire enquêteur les visera et les annexera audit registre.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Mme Florence RICHARD, responsable du service urbanisme, Mairie de Crest, Place du Docteur Rozier, 04 75 76 61 27.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Crest, aux jours et heures habituels d'ouverture, où ils pourront être consultés, dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Le Maire, Stéphanie Karcher.

451140200

VIES DES SOCIÉTÉS

Cessation de garantie

CRUSSOL IMMO

AXA FRANCE IARD, SA, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 722 057 460, dont le siège social est 313 Terrasse de l'Arche - 92727 NANTERRE CEDEX, prise en la personne de son représentant légal, fait savoir que les garanties dont bénéficiait la Société CRUSSOL IMMO, RCS de AUBENAS, n° 908 078 744 00012, sise 432 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 07500 GUILHERAND-GRANGES, selon contrat de garantie financière n° 10934266704 au titre des activités de Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce, de Gestion Immobilière et de Syndic de Copropriété visé par la loi du 2 janvier 1970 prendra fin 3 jours francs après la diffusion de cette annonce. En conséquence, les créances, s'il en existe, devront être produites dans les trois mois de cet avis auprès du siège d'AXA FRANCE IARD.

453465300

Euro Legales **Marchés publics**

Agir en proximité pour les acheteurs publics et privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

Votre contact :
Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

ebr GROUPE

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

LE DAUPHINÉ

VAUCLUSE

ebr GROUPE

Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945
Siège social :
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex
Principal actionnaire :
EBRA GROUPE 99,99%

Direction générale et Direction de la rédaction
Centre de presse
650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
Tél. 04 84 10 00 58
ledauphine.com
Publicité : EBRA MEDIAS RHÔNE-ALPES PACA
Commission paritaire n° 04 26 C 83387
ISSN :
Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261
Vaucluse-Matin n° 0220-8253



Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires
Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 83.5%.
Eutrophisation : P Tot 0.01 Kg/tonne de papier.
Audience mesurée par :

ACPM



AUDIPRESSE

LE CARNET

DÉCÈS

- Le 20 mars 2025 : Paul MALHONDA de Beaufort-sur-Gervanne, 90 ans
- Le 19 mars 2025 : Ginette, DIDIER de Romans-sur-Isère, 76 ans
- Le 12 mars 2025 : Thérèse SAGE de Crest, 89 ans

Le docteur Alain Froger s'en est allé

Christiane et ses enfants ont été très touchés par les nombreux témoignages de sympathie lors de son départ et vous en remercient chaleureusement.

Grand merci également à toutes les personnes qui l'ont si bien accompagné ses dernières semaines.

Petites annonces

Mobilier - Ménager

- Vends
 - Blender Inox King, avec bol en verre 1,5l, 18 €.
 - Centrifugeuse Moulinex, 45 €.
 - Extracteur Magimix Juice 4 avec 10 accessoires. 220 €.
- Très bon état le tout. Visible à Aouste. Tél. **Michel 06 84 36 00 58**

Emploi - Demande

- Laurent propose travaux d'intérieur comme d'extérieur, parc et jardin, élagage, entretien des tombes... Devis gratuit. Tél. **06 18 47 34 48**

Location - Demande

- Recherche maison en location à l'année. En campagne avec deux appartements indépendants, à 15 km autour de Crest environ. Pour mon frère

et moi, fonctionnaires retraités. Offre sérieuse et solvabilité. Tél. **06 20 83 61 04**

Divers

- Peut-être pourriez-vous vous joindre à moi pour un projet d'animations en binôme : karaoké, etc. Je dispose d'une sonorisation professionnelle, projecteur, écran et lumières. Contact : **geircors-aventure@orange.fr**

- M. SETY, grand voyant, médium, guérisseur, amouologue exceptionnel. Guidance spirituelle, sentimentale, professionnelle, conflits de voisinage/familial et tant d'autres. N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements. Disponible 24/24 et 7/7 **Tel : 06.01.04.07.74** <https://voyantsety.com>

MEMO

PHARMACIES DE GARDE

À consulter sur le site internet www.servigardes.fr. Également au 08 25 74 20 30 (0.15€ la min).

MÉDECINS DE GARDE

Par appel préalable au 15

URGENCES

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 / Samu : 15
Depuis un portable : 112

MAIRIE DE CREST

• **Rencontre avec le maire**
Mme Stéphanie Karcher vous reçoit sur rendez-vous. Contacter le 04 75 76 61 15.

• **Permanences des adjoints**
de 9h à 11h30, salle de réunion, 2^e étage.
- Samedi 29 mars : Mme Sarah Duvauchelle, adjointe au maire chargée du commerce et des associations.
- Samedi 5 avril : M. Christophe Lemercier, 1^{er} adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de la transition écologique et de la mobilité.

DÉCHETTERIES

• **3CPS-Cœur de Drôme**
• Crest, quai Pied-Gai.
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi et le vendredi de 14h à 17h. Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

• **Aouste-sur-Sye**
Le mardi et le vendredi de 9h

à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

• **Saillans, les Chapelains**
Le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 8h à 12h.

• **CCVD-Brunelle/Eurre**
04 75 25 12 94. Ouvert du lundi au samedi, sauf le mercredi, de 8h à midi et de 13h30 à 16h45

• **CCDB-Pays de Bourdeaux**
- Jeudi : 9h-12h
- Samedi : 9h-12h et 14h-17h

• **Beaufort-sur-Gervanne**
04 75 25 43 82. Ouvert les mercredis et samedis de 8h à midi et de 13h30 à 16h45.

RECYCLERIES

• **Recyclerie l'Or des Bennes**
82, chemin du Grand-Saint-Jean, ZI Pied-Gai à Crest. Boutique + dons : mercredi et samedi, de 10h à 18h. Boutique seulement : vendredi, de 13h30 à 18h. www.lordesbennes.fr

• **Bricothèque La Chignole**
La Chignole, c'est le bricolage pour tous-tes ! Venez pour acheter des matériaux, faire des dons (en bon état), emprunter des outils mutualisés, participer à des ateliers, bricoler sur place... + participer à un atelier réparation le 1^{er} samedi du mois (14h-17h). La Chignole se trouve juste après L'Or des

Bennes (adresse ci-dessus). On est ouvert les mercredis et vendredis de 13h30 à 18h, les samedis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. Toutes les infos utiles sur lachignole.org

MESSES ET CULTES

• **Sainte Famille du Crestois**
Samedi 29 mars :
- 18h à Aouste

Dimanche 30 mars :
- 9h à Montoisson
- 10h à Allex (Sanctuaire)
- 10h45 à Crest
Samedi 5 avril :
- 18h30 à Aouste et Divajeu

Dimanche 6 avril :
- 9h à Montoisson
- 10h à Allex (Sanctuaire)
- 10h45 à Crest et Bourdeaux

Église protestante unie

Dimanche 30 mars :
- 10h30 à Crest
Dimanche 6 avril :
- 10h30 à Beaufort
Dimanche 13 avril :
- 10h30 à Crest. AG de l'Arbre et repas.

• **Église protestante évangélique**
Culte le dimanche de 10h30 à 11h30. Salle des fêtes, 34, rue des Alpes à Crest.

Le Crestois

Journal de la Vallée

Hebdomadaire d'informations régionales paraissant le vendredi. Habilité à publier les annonces légales pour le département de la Drôme. Inscrit à la Commission paritaire des publications de presse n° 1228 C 86312

Dépôt légal le 5 juillet 2023

Édité par la Scop Le Crestois - 26400 Crest

Tirage : 3000 exemplaires

RÉDACTION - ADMINISTRATION - ABONNEMENTS - PUBLICITÉ

BP 217 - 26401 CREST Cedex Tél. 04 75 25 00 82

Courriel : journal@le-cretois.fr - Web : www.le-cretois.fr

Prix au n° : 2 euros

Direction de publication : Clément Chassot

Rédaction en chef : Martin Chourraqui

Édition : Caroline Gardet, Philippe Multeau

Journalistes : Sophie Sabot, Blainde Flippe, Clément Chassot

Administration : Valérie Vandeputte - 04 75 25 95 04

Abonnements : Perrine Quenu - abonnement@le-cretois.fr (mardi)

Publicité : Caroline Gardet - pub@le-cretois.fr - 04 75 25 95 07

Imprimerie : Société marseillaise de presse

62 boulevard de l'Europe - 13127 Vitrolles

Le journal se réserve le droit de refuser tout

texte ou photo envoyé après mardi 14 heures.



ANNONCES LEGALES

AVIS DE MODIFICATION

Pépé Rony
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social : 5 rue Gustave Eiffel
26400 Crest
952852812 RCS ROMANS SUR ISERE

Aux termes d'une délibération en date du 22 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique de la société par actions simplifiée Pépé Rony a décidé de transférer le siège social du 12 rue des Auberts 26400 Crest, au 5 rue Gustave Eiffel 26400 Crest à compter du 22 janvier 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS le Président

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte notarié en date du 24/03/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : OLINI26
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 10 000 €
Siège social : 1 chemin de l'île, 26400 AOUSTE-SUR-SYE
Objet social : exploitation de restaurants, cafés et établissements de restauration rapide, incluant la vente de plats à emporter, ainsi que l'organisation de services de traiteur pour des événements privés et professionnels.
Gérant : M. Olivier ALLAIN demeurant 137, ALLEE ARBELET, 26400 CREST
Co-gérant : M. Nicolas MONTAGARD demeurant 1, CHEMIN DE L'ÎLE, 26400 AOUSTE-SUR-SYE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS

SAS CAMP REDON

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : Lieudit Camp Redon,
81170 LIVERS-CAZELLES
848 899 688 RCS ALBI

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 29 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée SAS CAMP REDON a décidé de transférer le siège social du Lieudit Camp Redon, 81170 LIVERS-CAZELLES au 402 Chemin des Asseyras, lieudit Le Rieu 26790 TULETTE à compter du 29 octobre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ALBI sous le numéro 848 899 688 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de ROMANS.

Président : Monsieur Jean-Marc SINACK demeurant 402 Chemin des Asseyras, lieudit Le Rieu 26790 TULETTE
Directeur général : Madame Florence SCHRAMA, demeurant 402 Chemin des Asseyras, lieudit Le Rieu 26790 TULETTE
POUR AVIS
Le Président

ERIDAN TECHNOLOGY

Société par actions simplifiée au capital de 75 000 euros
Siège social 3 impasse des Cordeliers
26400 CREST
RCS Romans 492 683 453
Modification de l'objet social
par décision de l'AGE du 18 mars 2025

AVIS DE MODIFICATION

« La société a pour objet en France et à l'étranger :

La conception, la fabrication, l'adaptation, la commercialisation, la location, l'installation, la maintenance, le dépannage, de services et de produits liés à la sécurité des personnes et des biens.

- le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de datation ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire connexe ou complémentaire. »

Le Maire,
Stéphanie Karcher.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - 2^{ème} avis COMMUNE DE CREST

ENQUÊTE PUBLIQUE relative aux Projets de modification n° 2 du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) et de modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques

Par arrêté n° 2025-95 du 4 mars 2025, le Maire de Crest a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU, et la modification du Périmètre Délimité des Abords des Monuments Historiques.

Cette enquête portera sur la création de deux sous-zones en UI afin de permettre le développement d'activités économiques existantes ; la clarification des règles relatives au stationnement ainsi que d'autres points du règlement ; la modification de plusieurs dispositions écrites de l'OAP 1 pour la modification n° 2 du PLU. Elle portera également sur l'extension du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques à la rive Est de la rue de la Calade, ainsi que l'avenue Fayolle, des rues Nancy Bertrand, Jean Rousset et Gustave André.

Monsieur Alain FAYOLLE, urbaniste territorial retraité, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif et Monsieur André ROCHE, ingénieur des travaux publics de l'Etat retraité, commissaire enquêteur suppléant. L'enquête publique se déroulera en mairie du 24 mars 2025 à 9 h00, jusqu'au 11 avril 2025 à 17h00 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 24 mars de 9 h00 à 12h00 et le vendredi 11 avril de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier en Mairie (sur support papier et sur un poste informatique) et sur le site internet de la Commune (www.mairie-crest.fr). Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignait sur le registre papier d'enquête prévu à cet effet en mairie, soit en les adressant par voie postale en mairie au Commissaire-enquêteur (Place du Docteur Rozier - 26400 Crest) ou par mail (enquete.PLU@mairie-crest.fr). Le commissaire enquêteur les visera et les annexera audit registre.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Mme Florence RICHARD, responsable du service urbanisme, Mairie de Crest, Place du Docteur Rozier, 04 75 76 61 27.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Crest, aux jours et heures habituels d'ouverture, où ils pourront être consultés, dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.



C'est le printemps,
prenez un abonnement !

Journal papier

■ 6 mois.....50 €
■ 12 mois.....85 €
■ 24 mois.....165 €

Le journal en édition papier, tous les vendredis dans votre boîte aux lettres

Numérique

■ 1 mois.....5,90 €
■ 3 mois.....17 €
■ 6 mois.....30 €
■ 12 mois.....59 €

Tous les articles du site en accès libre et l'édition complète consultable en PDF

Complet

Papier + Numérique
■ 3 mois.....33 €
■ 6 mois.....66 €
■ 12 mois.....132 €

L'édition papier, les articles du site en accès libre, l'édition complète consultable en PDF

Merci de nous renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de la Scop Le Crestois
52, rue Sadi Carnot - 26400 CREST

Nom
Prénom
Adresse
.....
Ville
Code postal
Mail
Tél
.....

En vous abonnant, vous garantissez l'indépendance de votre journal !
Abonnement également possible directement sur le site le-cretois.fr

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent KOSMALA, Notaire de la société civile professionnelle dénommée « Laurent KOSMALA, Carine FIGUERAS-KOSMALA et Gilles DORÉE, notaires associés », titulaire de l'Office Notarial à CREST (Drôme), 26 bis, Boulevard du 6 juin 1944, soussigné, CRPCEN 026043, le 19 mars 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts entre :
Monsieur Arnault Louis Marie CHAIX, Commercial, et Madame Florence Denise Andrée REVOL, Exploitant agricole, demeurant ensemble à CREST (26400) 752 chemin de Chanterenaud
Monsieur est né à TARBES (65000) le 15 novembre 1964,
Madame est née à CREST (26400) le 9 mai 1966.
Mariés à la mairie de CREST (26400) le 13 février 1999 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre WEBER, notaire à CREST (26400), le 30 janvier 1999. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.